

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 98
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/06/2021

Réuni le : 06/07/2021

Sous la présidence de : Eric Gougeaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021

Numéro de la DBM : 5

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

autorise le prélèvement sur le fonds de roulement du montant de 4 727.48 € :

- 451.16 € : admissions en non valeur concernant les créances suivantes de demi-pension : 14CA10X088352 / 14CA10X088353 / 20CA10X113972 ;

- 2042.90 € : prélèvement OPC (ordinateur Maths en attente de subvention) ;

- 1133.42 € : prélèvement AP (tablettes pour l'enseignement sportif) ;

- 1100.00 € : prélèvement VE (projet internat).

Le conseil d'administration approuve la répartition des crédits globalisés 2021 (748.00 €) comme suit :
748.00 € droits de reprographie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0